RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 25196
Numéro SIREN : 538 422 650
Nom ou dénomination : EUKRATOS SELECTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt 87146



1914376601

DATE DEPOT :	2019-07-24
NUMERO DE DEPOT :	2019R087146
N° GESTION :	2011B25196
N° SIREN :	538422650
DENOMINATION :	EUKRATOS SELECTION
ADRESSE :	15 rue Marsollier 75002 Paris
DATE D'ACTE :	2019/04/26
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

EUKRATOS SELECTION

Société d'investissement à capital variable
538.422.650 RCS Paris
Siège social : 15, rue Marsollier, Paris (2ème)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le vingt six avril à quinze heures, les actionnaires d'EUKRATOS SELECTION Société d'Investissement à Capital Variable, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, par avis inséré dans le Quotidien Juridique» daté du 9 avril 2019 et par lettre ordinaire adressée à tous les titulaires d'actions nominatives inscrits dans le délai statutaire.

En l'absence du Président du Conseil d'Administration Monsieur Jean de LAMBERTYE est nommé par l'assemblée Générale, Président de séance.

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
24 JUIL. 2019
Sous le N° 2019 11116

Aucun actionnaire n'acceptant la fonction, il n'est pas désigné de scrutateur.

Monsieur Bertrand TURQUIER est désigné comme Secrétaire.

Monsieur Frédéric SELLAM représentant le Cabinet PwC SELLAM, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué le 8 avril 2019, est absent et excusé.

Le Président de séance constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que, sur 1 765,83 actions composant le capital social au 18 avril 2019, 1 actionnaire, représentant 15 actions, est présent ou représenté.

Aucun quorum n'étant requis pour la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire, le Président de séance déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour délibérer sur les résolutions à caractère ordinaire.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et sur les conventions visées par l'article L 225-38 du code de commerce.
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des conventions visées dans le rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes
- Affectation des sommes distribuables
- Nomination d'un nouvel Administrateur
- Pouvoirs pour les formalités

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

1/ un exemplaire du « Quotidien Juridique » du 9 avril 2019 ayant publié l'avis de convocation, ainsi qu'un exemplaire de lettre de convocation adressée aux titulaires d'actions nominatives et celle adressé au Commissaire aux Comptes.
2/ la feuille de présence de l'Assemblée, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires.
3/ . le rapport du Conseil d'Administration,
. les rapports du Commissaire aux Comptes,
. le bilan et les comptes de l'exercice,
. le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.
4/ un exemplaire des statuts.

Le Président de séance déclare que le bilan, compte de résultat, la composition des actifs à la clôture de l'exercice ainsi que le rapport du Conseil, le projet des résolutions et les rapports du Commissaire aux Comptes ont été mis à la disposition des actionnaires aux siège social 15 jours avant la tenue de l'Assemblée et que ces mêmes documents ont été adressés dans le même délai aux actionnaires répondant aux conditions réglementaires requises qui en avaient fait la demande.

Le Président de séance donne ensuite lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Première résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés.

Elle constate que l'actif net et le nombre de titres étaient par compartiment :

	Actif net au 31 décembre 2018			Actif net au 29 décembre 2017		
	Actions «AC»	**Actions «IC»**	**Actions «MC»**	Actions «AC»	Actions «IC»	Actions «MC»
	En Euros			En Euros		
Eukratos Gérants Patrimoniaux	**972.390,57**	**280.245,51**	**7.282.519,56**	1.019.843,15	4.404.701,80	7.762.695,02
Eukratos Gérants Libres	**14.404.083,41**	**17.644.020,59**	**11.363.821,67**	16.883.439,15	16.864.010,55	12.744.295,60
Eukratos Gérants PEA	**333.710,79**	-	-	-	-	-

	Nombre de titres au 31 décembre 2018			Nombre de titres au 29 décembre 2017		
	Actions «AC»	Actions «IC»	Actions «MC»	Actions «AC»	Actions «IC»	Actions «MC»
Eukratos Gérants Patrimoniaux	**189**	**1,0593**	**139,2277**	191,00	16,1073	143,2877
Eukratos Gérants Libres	**1.282,7508**	**30,5581**	**99,7934**	1.341,9956	26,174	100,0922
Eukratos Gérants PEA	**72**	-	-	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce, prend acte de ce rapport et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution
L'Assemblée Générale, conformément à l'article 27 des statuts, prend acte des affectations des résultats et des plus values nettes, s'élevant à :

Compartiment	Affectations des résultats	Affectation des plus values nettes
Eukratos Gérants Patrimoniaux	-64.190,06	-29.396,68
Eukratos Gérants Libres	-204.234,03	130.531,49
Eukratos Gérants PEA	-741,64	-72,94

Ces sommes seront intégralement capitalisées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire nomme en qualité de nouvel Administrateur, Monsieur Robert de METZ pour une période de six années. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos en décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'un extrait des présences pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Certifie conforme le 10 mai 2019
Le Président de séance,
Jean de Lambertye